

Communiqué de presse  
20 février 2017

## Eco-Emballages, les recycleurs et les fabricants d'emballages plastiques se mobilisent pour développer le recyclage et les débouchés du PET opaque

**Eco-Emballages engage un programme de coopération avec les recycleurs de plastiques et les fabricants d'emballages plastiques afin d'améliorer le recyclage du PET opaque et développer de nouveaux débouchés. Cette initiative est soutenue par Elipso, FEDEREC, la FNADE, le Syndicat des Régénérateurs de Plastiques et Valorplast.**

Depuis 2010, certains secteurs dont les produits étaient conditionnés en PEhd se sont ouverts à un nouveau matériau, le PET opaque. Utilisé pour les bouteilles de lait longue conservation mais aussi dans le secteur des détergents et des produits d'hygiène, le PET opaque voit sa part progresser et représente 10 000 tonnes sur les 450 000 tonnes de bouteilles et flacons mis sur le marché.

### Un double enjeu : réduire la présence des opacifiants dans les filières de recyclage et développer de nouveaux débouchés

Depuis son apparition il y a plusieurs années, le PET opaque est recyclé en mélange avec d'autres PET qui ne contiennent pas d'opacifiants, pour produire des fibres synthétiques. Mais ce débouché atteint ses limites car au-delà d'une certaine proportion, le taux d'opacifiant apporté par le PET opaque devient trop élevé et empêche de le recycler dans la même filière que les autres PET. Or les tonnages sont en croissance et les qualités de ce nouvel emballage font qu'il devrait continuer à se développer. **L'enjeu est donc de réduire la présence des opacifiants dans les filières de recyclage actuelles, et de développer de nouveaux débouchés spécifiques à ce matériau.**

Lancé sous forme d'un appel à projets auprès des recycleurs de plastiques, ce programme de coopération est doté d'un financement de 25€ par tonne de PET coloré réceptionné en vue du recyclage afin de :

- adapter des process existants chez les recycleurs pour maîtriser et, dans la mesure du possible, augmenter le seuil d'intégration du PET opaque
- rechercher des débouchés pour l'excédent de PET opaque, comme solution de transition (valorisation énergétique) ou pérenne (recyclage mécanique, voire chimique)
- partager les connaissances obtenues avec l'ensemble des parties prenantes françaises et européennes.

Le PET opaque est une variante d'un matériau - le PET- déjà très largement utilisé dans les emballages de boissons et qui est aujourd'hui l'un des plastiques les mieux recyclés. Le PET trouve des applications dans de nombreux domaines : emballages, fibres synthétiques, produits d'isolation, etc.

**Eco-Emballages, les recycleurs de plastiques et les fabricants d'emballages plastiques sont déterminés à avancer rapidement ensemble pour développer le recyclage et les débouchés du PET opaque.**

Les dossiers de candidatures doivent être déposés avant le 15 avril prochain; les modalités sont précisées dans le cahier des charges disponible sur le site internet d'Eco-Emballages.

**Ce programme de coopération avec les recycleurs est un des trois axes du plan d'actions d'Eco-Emballages sur le PET opaque, doté d'un budget d'1,5 million d'euros pour 2017, qui comprend également un axe sur l'éco-conception des emballages en PET opaque (avec les conditionneurs et leurs fabricants d'emballages) et un autre axe sur la recherche de débouchés à valeur ajoutée (notamment dans les secteurs BTP, énergie et automobile).**

#### **A propos d'Eco-Emballages**

Eco-Emballages permet à ses clients d'assurer leur obligation de contribuer financièrement au recyclage des emballages ménagers dans le cadre de la Responsabilité élargie des producteurs (REP). Le Point Vert est à ce titre une garantie pour le citoyen de l'engagement des entreprises pour limiter l'impact environnemental des emballages. Aujourd'hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, 67% des emballages ménagers sont recyclés en France. Pour atteindre demain l'objectif de 75% de recyclage à travers un dispositif qui garantisse l'efficacité économique et environnementale, Eco-Emballages, entreprise privée agréée par l'Etat, agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs – entreprises, collectivités, élus, associations, filières de recyclage.

[www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)

#### **A propos d'ELIPSO**

ELIPSO est l'association professionnelle représentant les fabricants d'emballages plastiques et d'emballages souples en France. Les industries de l'emballage plastique et de l'emballage souple en France emploient 38 000 collaborateurs dans 320 entreprises pour un Chiffre d'Affaires annuel de 7,9 milliards d'euros. Ces industries sont présentes dans tous les secteurs industriels et de la distribution (agroalimentaire, beauté - santé, hygiène, entretien, chimie, produits industriels, bâtiment, transport et logistique).

#### **A propos de FEDEREC**

Créée en 1945, FEDEREC fédère 1 300 sites adhérents, de la TPE au grand groupe, répartis sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité consiste à la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels et ménagers ou le négoce/courtage de matières premières recyclées.

#### **A propos de la FNADE**

La Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement, est l'organisation professionnelle représentative des industriels de l'environnement. Elle représente au travers de ses 8 syndicats : 232 entreprises privées ; 51 416 salariés en France ; 10,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires ; 632 millions d'euros d'investissement ; 2047 établissements.

#### **A propos de SRP**

Le Syndicat national des Régénérateurs de matières Plastiques (SRP) est l'organisme français représentatif des entreprises qui gèrent en France une unité de régénération de matières plastiques c'est-à-dire un site industriel qui réalise au moins deux des opérations suivantes : lavage, broyage, densification, micronisation, granulation, compoundage. Le SRP constitue un maillon indispensable de la filière plastique. Ses membres représentent plus de 75 % de la capacité de régénération des matières plastiques en France et produisent plus de 400 000 tonnes par an de Matière Première de Recyclage (MPR). La politique du SRP s'inscrit naturellement dans une perspective de développement durable incluant une économie circulaire performante. Elle vise à promouvoir le recyclage des matières plastiques, à lui donner la place qui lui revient dans le cycle de vie des produits plastiques et à créer des conditions économiques viables favorables au développement de cette industrie encore jeune.

#### **A propos de VALORPLAST**

Depuis 1993, VALORPLAST a pour mission de mettre en œuvre la garantie de reprise des flux d'emballages plastiques collectés et triés par les collectivités (Reprise Option Filière), promouvoir le recyclage en développant des débouchés pour l'ensemble des emballages plastiques, favoriser l'écoconception des emballages plastiques en vue d'améliorer leur recyclabilité et sensibiliser tous les publics aux enjeux du tri et du recyclage des plastiques.

En 2016, VALORPLAST a repris et recyclé plus de 130 000 tonnes d'emballages plastiques. En contrat avec 64 % des collectivités françaises qui lui font confiance, VALORPLAST approvisionne plus de 29 industriels du recyclage. Ces derniers sont basés en France et en Europe limitrophe afin de favoriser la création d'emplois, le dynamisme des territoires d'implantation et l'économie circulaire. Enfin, VALORPLAST est partie prenante du plan de relance du tri et du recyclage piloté par Eco-Emballages. En 2017, les flux d'emballages plastiques ménagers issus de ce dispositif (pots, barquettes, films et sacs en plus des bouteilles et des flacons) représenteront environ 47 % des tonnages repris par VALORPLAST.

[www.valorplast.com](http://www.valorplast.com)

#### **Contact presse Eco-Emballages**

Olivia Retali

[olivia.retali@ecoemballages.fr](mailto:olivia.retali@ecoemballages.fr)

01 81 69 05 83/ 06 42 82 81 74